



Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/IGO/LIST/2/Add.1
12 août 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

ORGANISMES INTERGOUVERNEMENTAUX PARTICIPANT
AUX TRAVAUX DE LA CNUCED

Additif

1. A sa dix-huitième réunion directive, le 10 juillet 1998, le Conseil du commerce et du développement a approuvé la demande de désignation aux fins de l'article 76 de son règlement intérieur présentée par la Banque africaine d'import-export. Il convient donc d'ajouter à la liste des organismes intergouvernementaux participant aux travaux de la CNUCED (TD/B/IGO/LIST/2) la rubrique suivante :

| | | |
|-------------|----------------------------------|--------------------------------|
| AFREXIMBANK | Banque africaine d'import-export | Dix-huitième réunion directive |
|-------------|----------------------------------|--------------------------------|

2. Le nombre d'organismes intergouvernementaux participant aux travaux de la CNUCED est désormais de 106.
